

Une nouvelle Dg assise sur deux sièges



La Guérite

2.000 F

GUERITE TV
MONDE

Le leader des Web TV

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1082 du jeudi 13 Février 2025
 Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Tournée nationale du chef de l'État en avril

P.3

Une préoccupation pour Talon à Parakou



Révocation annoncée de l'ambassadeur du Bénin au Niger

Quel sort pour Gildas Agonkan ?

P.9

Infrastructures modernes

P.4

Le gouvernement annonce la construction d'un stade omnisports à Parakou

Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Amanda E. DACEY

Leobar ADJAÏ

Mathieu K. BOKO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design

GUERITE TV MONDE

+229 01 52 38 36 38

LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec Chamss-Deen **BADAROU**

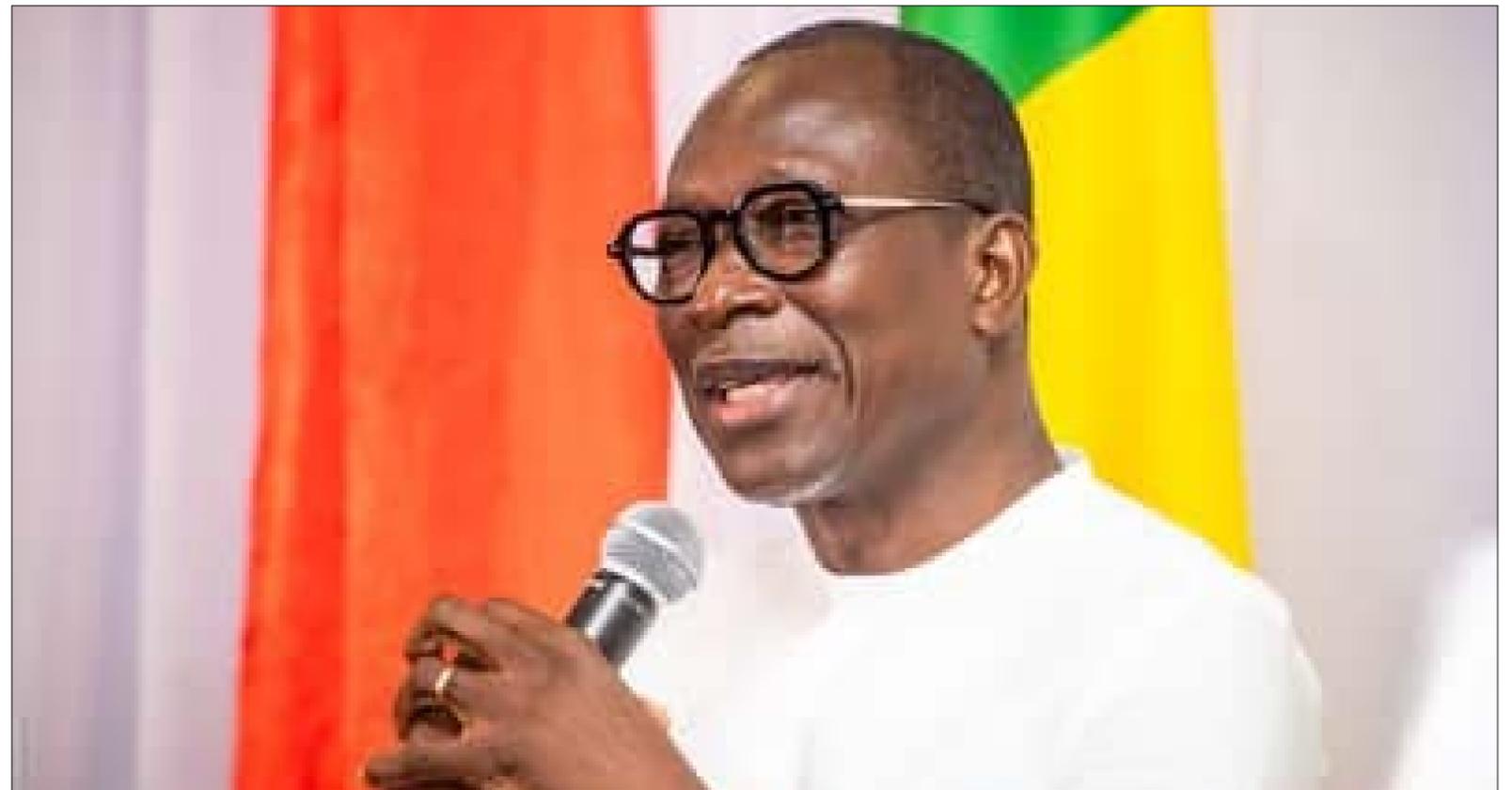
Tournée nationale du chef de l'État en avril

Une préoccupation à laquelle Talon pourrait faire face à Parakou



La rédaction

Au Bénin, la tournée de reddition de compte qui verra le président de République parcourir monts et vallées des 12 départements du pays, aura lieu en avril 2025. C'est du déjà vu puisqu'en 2020, veille de la présidentielle de 2021, Patrice Talon, avait déjà fait le périple. La particularité cette fois-ci, certes c'est la veille des élections générales de 2026, mais c'est après 9 ans de gouvernance et de déploiement du programme d'action du gouvernement. Contrairement au premier quinquennat, Patrice Talon a de la matière pour présenter avec aisance les réalisations de son gouvernement aux populations. Parlant de réalisations, chacune des 77 communes du Bénin a été impactée même si elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Les plus visibles de ces réalisations constituent les infrastructures modernes, qu'elles soient routières ou immo-



bilières. Avec toute la métamorphose qu'elle a subie ces dernières années, la ville de Parakou ne saurait être mise de côté. D'ailleurs, les réalisations se poursuivent avec l'annonce faite en conseil des ministres du mercredi 12 février 2025 par le gouvernement de construire un stade départemental de type omnisports dans Parakou à la suite des 22 stades du même modèle, construits dans les autres

communes. L'objectif étant de renforcer la disponibilité d'infrastructures modernes et adaptées pour la pratique du sport, tant au niveau amateur que professionnel par la population en général, les jeunes en particulier.

En terme de promotion de cadres de la localité, Parakou en a également connu au sein du gouvernement et à d'autres fonctions politiques. Cependant, un

dossier a souvent préoccupé les parakoïses et parakoïses, en dehors du cas connu Reckya Madougou et consorts au plan politique. C'est le dossier aéroport de classe mondiale de Tourou. Nonobstant les assurances données pas des collaborateurs du chef de l'État, membres du gouvernement, quant à la mise en service de l'infrastructure aéroportuaire, réalisée sous le régime défunt, rien n'y fit.

Neuf ans après, que doit retenir Parakou en ce qui concerne cette infrastructures entre temps bloqué pour un travail de finition ? Il est improbable que le président de République rencontre les populations sans s'expliquer sur ce sujet dans quelques semaines. Peut-être également l'occasion pour que Parakou et tout le Bénin soient définitivement situés.



BOHICON

GUÉRITE TV MONDE

☎ | 00229 91 19 1010



CAN U17 Maroc 2025

Les équipes fixées sur leur sort ce jeudi !



Faosiya SEFOU

Les moments décisifs approchent pour les 16 nations qualifiées à la CAN U-17 TotalEnergies, Maroc 2025. Le tirage au sort, prévu ce jeudi 13 février au Caire à 11h45 GMT, déterminera la composition des groupes de ce tournoi qui se déroulera du 30 mars au 19 avril prochain. Diffusée en direct sur CAF TV, la cérémonie sera rehaussée par la présence des légendes africaines Adama Coulibaly (Mali) et Souleymane Camara



(Sénégal).

Avec un format élargi et un

enjeu majeur, 10 équipes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde

U-17 de la FIFA 2025 au Qatar. Selon les informations recueillies, le Maroc

(hôte), le Sénégal (tenant du titre), le Mali, le Burkina Faso, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Gambie, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie sont déjà assurés de participer. Deux autres nations de la zone UNIFAC compléteront la liste.

Le Maroc sera tête de série du groupe A, tandis que le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali seront respectivement placés en C1, B1 et D1. Le suspense est à son comble avant ce tirage décisif !

Infrastructures modernes

Le gouvernement annonce la construction d'un stade omnisports à Parakou



La rédaction

La ville de Parakou bénéficiera bientôt d'un stade départemental omnisports. C'est un projet du gouvernement béninois au profit des passionnés de sport de la ville, en particulier les amateurs de football.

L'annonce de la construction, par le gouvernement, d'un stade départemental omnisports à Parakou a été faite au cours du Conseil des ministres du mercredi 12 février 2025, après l'autorisation des études d'impact environnemental et social actée le 29 janvier dernier.

Désormais, l'exécutif béninois lance les missions de maîtrise d'œuvre complète et de contrôle technique en vue de la concrétisation de cette infrastructure.

Le projet s'inscrit dans une dynamique globale visant à doter le pays d'infrastructures sportives modernes et adaptées. Ainsi, à l'instar des 22 stades communaux déjà réalisés, ce nouveau stade départemental viendra renforcer l'offre en équipements de qualité pour la pratique du sport, aussi bien à l'échelle amateur que professionnelle.



Pour vol d'un téléphone de 65 000f Cfa

Un homme condamné à 12 mois de prison, dont 3 fermes

Faosiya SEFOU

Dans une décision rendue par le tribunal de grande instance ce mardi, un homme a été condamné à 12 mois de prison, dont trois fermes, pour le vol d'un téléphone portable d'une valeur de 65 000 FCFA.

Poursuivi dans une affaire de vol de téléphone portable, le prévenu a comparu ce mardi 11 février 2025 lors de l'audience correctionnelle de flagrant délit du tribunal de Cotonou. Selon les faits, il a dérobé un téléphone portable de marque Infinix avant de prendre la fuite. La victime a déclaré à la barre que l'appareil était en charge lorsqu'elle a

constaté sa disparition. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police,

permettant d'identifier le voleur et de procéder à son interpellation.

Devant le juge, l'auteur du vol n'a pas nié les faits

qui lui étaient reprochés. Il a expliqué avoir été désintéressé par la victime à hauteur de 65 000 FCFA, montant correspondant à la valeur du téléphone. Dans ses réquisitions, le ministère public a requis une peine de 12 mois de prison, dont trois fermes, et a demandé au tribunal de le retenir dans les liens de la prévention.

Cette affaire soulève également des questions sur l'augmentation de la criminalité urbaine et la nécessité de mettre en place des mesures préventives adaptées pour protéger les citoyens et leurs biens.

Le délibéré est prévu pour le 25 février 2025.



Un notaire béninois face à la justice

Une affaire aux contours encore flous

Anselme ORICHA

Un notaire béninois, inscrit au tableau de l'Ordre des notaires, se retrouve au cœur d'une affaire judiciaire qui suscite de vives interrogations. Interpellé le vendredi 7 février 2025, il est actuellement en garde à vue à la Brigade économique et financière (BEF) après une audition approfondie sur un dossier lié à l'exercice de ses fonctions.

À ce stade, les faits qui lui sont reprochés n'ont pas encore été officiellement précisés. Toutefois, son placement en détention provisoire laisse présager la gravité des charges potentielles pesant contre lui. Selon les informations recueillies par Le Potentiel, il devrait être présenté devant le procureur spécial de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) entre jeu-

di et vendredi prochains.

Dans le milieu judiciaire, l'affaire alimente déjà de nombreuses spéculations. L'issue de cette procédure pourrait avoir des répercussions importantes, tant sur la carrière du notaire concerné que sur la profession en général. Les prochaines heures seront déterminantes pour éclaircir les faits et préciser la suite judiciaire de ce dossier.



Cour constitutionnelle

Cinq recours contre le ministre conseiller Rachidi Gbadamassi

 **Amanda DACKÉY**

Vingt-quatre recours déposés auprès de la Cour constitutionnelle seront examinés ce jeudi 13 février 2025 par les sages, à partir de 10 heures. C'est la salle des audiences publiques de l'institution, sise à Ganhi, qui abritera lesdites audiences.

Parmi ces vingt-quatre requêtes, cinq visent l'ancien député de la 7^e législature et ministre conseiller à la Défense, à la Sécurité et à la Décentralisation, Rachidi GBADAMASSI. Selon les citoyens Omontayo Vignihoué Ashley TOLO, Gloria Mahounan YAFOUNDE, Lionel Richard WHANNOU, Noël Olivier KOKO et Kami

Justin A. FADO, ce dernier aurait violé la Constitution sous la protection du gouvernement. De son côté, Judicaël GLELE AKPOKPO l'accuse d'avoir également enfreint la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

La haute juridiction se penchera donc sur ces dossiers afin de rendre sa décision. Au cours de cette même journée, la Cour constitutionnelle devra également statuer sur le recours de Bertin KOOVI, portant sur la demande de reconnaissance de la rupture constitutionnelle de 2019 et de la naissance d'une nouvelle République, ainsi que sur l'éligibilité du Président Patrice TALON à un second mandat en 2026.

Bénin

Bénin Tourisme et le Port Autonome de Cotonou signent un partenariat stratégique pour renforcer l'accueil touristique

L'Agence Bénin Tourisme et le Port Autonome de Cotonou (PAC) annoncent la signature d'un partenariat stratégique visant à optimiser l'accueil des croisiéristes et des visiteurs arrivant par voie maritime, tout en mettant en valeur les atouts touristiques du Bénin. Ce partenariat représente un tournant majeur dans la promotion du tourisme au Bénin, avec

pour objectif de transformer le Port de Cotonou en une porte d'entrée incontournable pour les voyageurs internationaux.

Une collaboration renforcée pour un accueil de qualité

Le Port Autonome de Cotonou, première porte d'entrée maritime du pays, occupe une place centrale dans l'accueil des croisiéristes et des voyageurs venant découvrir

le Bénin. Cette nouvelle alliance avec Bénin Tourisme, l'agence nationale dédiée à la promotion touristique du pays, a pour ambition de rehausser l'expérience des visiteurs dès leur arrivée, en leur offrant un accueil chaleureux et personnalisé. Le partenariat vise également à positionner le Bénin comme une destination phare pour le tourisme maritime en Afrique de l'Ouest.

Des initiatives concrètes pour stimuler le tourisme maritime

Ce partenariat inclut plusieurs actions stratégiques destinées à dynamiser le tourisme maritime et à enrichir l'expérience des visiteurs :

- Un dispositif d'accueil mobile dédié aux croisières
- Des services d'information touristique et de vente de souvenirs seront déployés dès le débarquement des

croisiéristes, afin d'offrir une expérience immersive et enrichissante aux visiteurs.

- Des actions de communication conjointes : Des campagnes de promotion partagées et une présence accrue sur les plateformes digitales permettront de faire rayonner le Bénin et de renforcer sa visibilité sur les marchés touristiques mondiaux.

Société de radio et télévision du Bénin (Srtb)

Une nouvelle Dg assise sur deux sièges



La rédaction

Cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale de la Srtb S.A, Angela Aquereburu Rabatel est la Directrice de la télévision nationale. Ainsi en a décidé le gouvernement pour la franco-togolaise au cours du conseil des ministres du mercredi 12 février 2025. Cette nomination de la nouvelle Directrice générale de l'ex-Ortb suscite des réactions dans l'opinion. Beaucoup se demande si au terme du processus de présélection et de sélection, conduit depuis des mois par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), le gouvernement, dans les nominations, n'a pas trouvé le profil idéal pour éviter à l'animatrice, productrice de télévision et actrice, productrice de cinéma d'être assise sur deux sièges?

Il faut souligner que le processus de présélection et de sélection des candidatures



a également permis au gouvernement de pourvoir aux autres postes de responsabilité à la Srtb et à l'Onip (Office national d'Imprimerie

et de presse). Lire ci-dessous toutes les nominations concernées.

La rédaction

Au ministère du Numérique et de la Digitalisation, au terme du processus de sélection conduit par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Directrice générale de la Société de Radio et Télévision du Bénin (SRTB) S.A.

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL

Directeur général de l'Office national d'Imprimerie et de Presse

Monsieur Bertin SOWAKOUDE

Directrice de la Télévision nationale

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL, cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale de la SRTB

Directrice de Bénin TV Alafia

Madame Détondji Jemima CATRAYE

Directrice de Bénin TV Juniors

Madame Inès GAROUE FACIA

Directeur de Radio Bénin

Monsieur Gildas Serge AYAKA

Directeur de Radio Bénin Alafia

Monsieur Urbain SESSOU

Directrice de KIFF FM

Madame Latowon Hermine AKPONNA

Directeur de Radio Parakou

Monsieur Ogouchina KOUNDE

Directeur de Publication du quotidien LA NATION

Monsieur Paul AMOUSOU.

SUITE DE LA PAGE 6

- Une stratégie de commercialisation commune : Le Bénin participera à des salons et événements internationaux en collaboration avec le Port Autonome de Cotonou, afin de développer les opportunités d'investissement et de promouvoir le pays comme une escale touristique de choix.
- Un programme de formation pour le personnel du port : Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, un

programme de formation continue sera mis en place, portant sur les compétences linguistiques, culturelles et touristiques adaptées aux attentes des voyageurs internationaux.

Un partenariat pour faire rayonner le Bénin

Sindé CHEKETE, Directeur Général de Bénin Tourisme, indique : "Ce partenariat représente un pas important vers l'objectif de faire du Bénin une destination incon-

turnable. Nous souhaitons créer une synergie avec le Port Autonome de Cotonou afin d'accueillir les visiteurs de manière fluide, tout en leur offrant une porte d'entrée vers la découverte des merveilles culturelles du Bénin.»

Bart Josef Johan VAN EENO, Directeur Général du Port Autonome de Cotonou, ajoute : "Le Port de Cotonou est une vitrine de la transformation du Bénin. Grâce à

cette collaboration avec Bénin Tourisme, nous souhaitons offrir aux croisiéristes un accueil de classe mondiale et positionner le pays comme une escale incontournable sur la carte touristique mondiale, particulièrement pour les croisières en Afrique de l'Ouest.»

À propos de Bénin Tourisme

Bénin Tourisme est l'agence officielle de l'État béninois en charge de la promotion et du développement du

tourisme. Son objectif est de faire du Bénin une destination mondiale en valorisant ses richesses culturelles, naturelles et historiques à travers des initiatives innovantes et des partenariats stratégiques. Bénin Tourisme invite les voyageurs à découvrir un pays aux multiples facettes, où l'authenticité et l'hospitalité se conjuguent pour offrir une expérience inoubliable.

www.gouv.bj



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 05/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 12 février 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Sous cette rubrique, il a été essentiellement procédé à la modification des décrets portant création, attributions et composition des comités de préfiguration de la cité-musée de Ouidah ; du musée d'art contemporain de Cotonou ; du musée international du Vodun ; du musée des rois et des amazones de Danxomè.

II- Communications.

Missions de maîtrise d'œuvre complète et de contrôle technique d'infrastructures sportives.

Il s'agit de la construction du stade départemental de type omnisports de Parakou ainsi que la reconstruction du stade René Pleven de Cotonou.

A la suite des 22 stades du même modèle, construits dans nos communes, leur réalisation vise à renforcer la disponibilité d'infrastructures modernes et adaptées pour la pratique du sport, tant au niveau amateur que professionnel par la population en général, les jeunes en particulier.

Les ministres concernés par ces travaux prendront les mesures requises en vue de faciliter la mise en œuvre des deux projets.

III- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ Au ministère des Enseignements Maternel et Primaire

Directeur de l'Enseignement maternel

Monsieur Chellon Pierre HOUNKANDJI

Directeurs des Ecoles normales d'Instituteurs comme ci-après :

- Allada

Monsieur Blaise GAHOU

- Djougou

Monsieur Augustin Gbadessi MONHA

- Kandi

Monsieur Mamadou COCHONI OGA SAIDOU

✓ Au ministère du Numérique et de la Digitalisation, au terme du processus de sélection conduit par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Directrice générale de la Société de Radio et Télévision du Bénin (SRTB) S.A.

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL

Directeur général de l'Office national d'Imprimerie et de Presse

Monsieur Bertin SOWAKOUE

Directrice de la Télévision nationale

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL, cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale de la SRTB

Directrice de Bénin TV Alafia

Madame Détondji Jemima CATRAYE

Directrice de Bénin TV Juniors

Madame Inès GAROU FACIA

Directeur de Radio Bénin

Monsieur Gildas Serge AYAKA

Directeur de Radio Bénin Alafia

Monsieur Urbain SESSOU

Directrice de KIFF FM

Madame Latowon Hermine AKPONNA

Directeur de Radio Parakou

Monsieur Ogouchina KOUNDE

Directeur de Publication du quotidien LA NATION

Monsieur Paul AMOUSSOU.

Fait à Cotonou, le 12 février 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUN-OURO.

Révocation annoncée du nouvel Ambassadeur du Bénin au Niger

Gildas Jobloski Agonkan, quel sort !

Anselme ORICHA

Le Bénin vient de rappeler son Ambassadeur au Niger, Gildas Agonkan. Plusieurs médias béninois ont rendu publique l'information concernant sa révocation, qui intervient trois jours après un discours controversé qu'il a tenu à Gaya, lors de la cérémonie de prestation de serment et de remise de diplômes de la 7^e promotion de l'Institut International de Santé de Koubeyni.

Nommé ambassadeur de la République du Bénin près la République du Niger par le président Patrice Talon à travers le décret n°2023-319 du 14 juin 2023, Gildas Habib Bignon Agonkan «Jobloski» regagne Cotonou suite à son rappel, selon plusieurs sources, bien que les raisons officielles n'aient été avancées. Mais suivant l'actualité, on pourrait lier cette décision prise par la hiérarchie à la dernière déclaration publique de l'ambassadeur. En effet, Gildas Agonkan au Niger, devant des Béninois et Nigériens, a

exprimé des regrets quant aux tensions diplomatiques survenues après le coup d'État du 26 juillet 2023, qui a renversé le président Mohamed Bazoum. Dans son discours, il a solennellement demandé pardon au peuple nigérien pour les différends diplomatiques ayant opposé les deux pays frères. « Nous demandons pardon parce que nous sommes des frères. Nous allons prier Dieu, nous allons prier Allah pour que plus jamais, plus jamais, cette chose ne puisse se passer encore. » a-t-il laissé entendre.

Alors qu'il pensait poser un acte fort dans le but de contribuer à la normalisation des relations diplomatiques entre son pays et le Niger frontalier, l'ancien député au Parlement béninois, vient visiblement de se tirer une balle dans les pieds. Son discours, selon plusieurs observateurs et analystes est perçu comme en décalage avec la ligne directrice du pouvoir de Cotonou. Décidément, à peine investi dans ses fonctions que Jobloski devra expressément revenir



au Bénin. Quel sort pour le désormais ex-ambassadeur, est-on tenté d'écrire !

Pour rappel, beaucoup voyaient sa nomination comme une chance et un lot de consolation du chef de l'État après sa non-reconduction à l'Assemblée nationale pour le compte de la 9^{ème} législature. Surtout dans un contexte de fin du mandat présidentiel où nombre de partisans et soutiens sont sur le banc d'attente, main à la temps, espé-

rant toujours leur tour.

On se souvient également des épisodes qui se sont enchaînés au lendemain de cette nomination. D'ailleurs, la prise de fonction du nouvel Ambassadeur du Bénin près le Niger n'est intervenue qu'après plus d'un an, le 6 août 2024, lorsqu'il a présenté les copies figurées de ses lettres de créance au ministre nigérien des Affaires étrangères. Sinon Gildas Agonkan était tout le temps resté sur surplace à

Cotonou. Ce retard était dû à la crise diplomatique entre le Bénin et le Niger, née du coup d'État militaire ayant renversé le président Mohamed Bazoum. Le Bénin s'étant aligné sur la décision de la Cedeao de durcir le ton contre la junte militaire.

Après seulement six mois en poste, Gildas Agonkan Jobloski, est rappelé à Cotonou, et court le risque de perdre le poste, rien n'étant officiel pour l'heure.

GUERITE TV
MONDE

Guérite TV Monde, le leader des Web TV au Bénin

Contact : 00229 97 26 26 71

Lors d'une conférence de presse

Bertin Koovi plaide pour la continuité du leadership de Talon

 Faosiya SEFOU

En conférence de presse ce lundi 10 février 2025 à Cotonou, Dr Bertin Koovi a souligné l'importance de la continuité du leadership du président Patrice Talon au Bénin. Face aux professionnels des médias, le président de La Dynamique Talon Continue a plaidé pour la reconduction de la gouvernance de la Rupture, alors que le pays se dirige vers des élections majeures de son histoire politique.

« Le peuple béninois reconnaît l'impact des réformes et des transformations engagées sous son leadership », a affirmé Dr Bertin Koovi. Selon lui, les citoyens aspirent à la stabilité et au développement durable plutôt qu'à des changements brusques qui pourraient compromettre les acquis obtenus.

Placée sous le thème « Démocratie, alternance et développement : quelle voie pour l'Afrique et le Bénin ? », la conférence a été l'occasion pour Bertin Koovi de s'appuyer sur l'exemple des grandes puissances mondiales, telles que la Chine, les États-Unis et certaines nations asiatiques, pour insister sur la nécessité de la stabilité afin de poursuivre la croissance éco-



nomique du Bénin.

« Je vous parle ici avec responsabilité et réalisme. Nous avons au Bénin un chef d'État, Son Excellence Patrice Talon, qui a démontré sa capacité à transformer notre pays en profondeur.

Des infrastructures modernes voient le jour.

L'économie béninoise est en plein essor.

Les réformes structurantes garantissent un développement durable », a martelé Bertin Koovi.

Poursuivant son plaidoyer, il a affirmé que « la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Elle ne signifie pas forcément une limitation stricte des mandats, mais plutôt un choix libre et souverain des citoyens. »

Pour Dr Bertin Koovi, l'appel à une continuité du pouvoir de Patrice Talon doit résonner fortement dans le climat politique actuel, marqué par des divergences sur l'avenir du pays. « Si le président Patrice Talon quitte le pou-

voir, le Bénin est foutu », a-t-il déclaré, les larmes aux yeux, alertant sur les risques d'un changement de leadership. Selon lui, l'élan de développement amorcé sous Patrice Talon ne doit pas être freiné.

La conférence de presse s'est achevée sur une session de questions-réponses, au cours de laquelle Dr Bertin Koovi a répondu aux préoccupations concernant les défis socio-économiques actuels et le rôle essentiel de la gouvernance dans leur gestion. Il a également affirmé que les populations

de l'Alibori sont prêtes à descendre à la Cour constitutionnelle pour exiger que Patrice Talon reste au pouvoir après 2026, et ce, pour au moins dix ans.

À l'approche des élections de 2026, Dr Bertin Koovi a voulu mettre en lumière les raisons qui justifient, selon lui, la nécessité de la continuité du leadership de Patrice Talon. Il a ainsi invité les politiciens et les citoyens à une réflexion approfondie sur la meilleure voie pour le développement du Bénin.

Togo

L'opposant Wawim Karrou décède en prison

Amanda DACKY

Condamné le 3 février 2025 à 10 ans de réclusion criminelle, Wawim Karrou, militant du Parti National Panafricain (PNP), est décédé dimanche 9 février. L'alerte a été donnée par l'Association des Victimes de la Torture au Togo (ASVITTO). Absent lors de son procès en raison de son état de santé, son décès vient rallonger la liste des drames en détention, ravivant ainsi les inquiétudes sur les conditions carcérales en République togolaise. Sa famille et ses proches, qui dénoncent depuis



son incarcération des conditions de détention inhumaines, pointent du doigt la négligence des autorités. Une situation qui pousse les organisa-

tions de la société civile à réclamer, une fois de plus, la fermeture de la prison civile de Lomé.

Né le 7 août 1984 à Kara, Wawim Karrou, électronicien de profession, avait été arrêté le 21 décembre 2018, en pleine crise sociopolitique déclenchée en août 2017 par Tikpi Atchadam, leader du PNP. À l'instar de plusieurs autres militants de l'opposition, il avait été poursuivi pour complot contre la sécurité intérieure de l'État, troubles aggravés à l'ordre public et groupement de malfaiteurs.

Niger

Le Général Tiani annonce les assises nationales du 15 au 19 février

Latifath KOWENOU

Le général Abdourahamane Tiani a signé un décret annonçant la tenue d'assises nationales au Niger, prévues du 15 au 19 février 2025. Ces assises rassembleront 674 délégués répartis en cinq commissions thématiques, portant principalement sur l'économie, la refondation politique et la justice.

La commission sera présidée par Mamoudou Harouna Djingarey, chef

traditionnel, assisté du colonel-major Maman Souley, représentant militaire. Aucun membre des 172 partis politiques actuellement suspendus par la junte ne participera à ces assises. Parmi les délégués figurent des personnalités notables telles qu'Ibrahim Assane Mayaki, ancien Premier ministre, et Abdoulaye Seyni, membre d'une coalition de la société civile.

L'objectif de ces travaux est de rédiger un avant-projet de charte



de la transition et de formuler des recommandations visant à clarifier sa durée, initialement estimée à trois ans par le général Tiani. La question

de sa candidature aux prochaines élections sera également abordée. Ces assises ont pour but de définir le rôle des militaires au pouvoir depuis

le coup d'État du 26 juillet 2023, qui a renversé le président Mohamed Bazoum.





+229 01 52 38 36 38



LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE
GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec

Chamss-Deen **BADAROU**

